

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2469

13 octobre 2011

### SOMMAIRE

Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-One) S.A. ....	118491	Medwind S.A. ....	118505
AOCZ Investment Holdings (Lux) S.à r.l. ....	118491	Menuiserie Victor Hugo S.à r.l., en abrégé M.V.H. S.à r.l. ....	118494
Banque de Luxembourg ....	118466	Micaze S.A. ....	118505
Beluga New Shipco GP ....	118490	Midmac Holding Corporation S.A. ....	118505
Caravela Fund ....	118492	Mirano S.A. ....	118506
Carrières S.à r.l. ....	118492	Miro-Sport S.A. ....	118506
C & C, Cars & Coaches Travel in Europe ....	118467	Modelo 1a S.A. ....	118503
Cersanit Luxembourg S.à r.l. ....	118467	Modelo 2 Sàrl ....	118504
Concept Live S.A. ....	118488	Modelo 2 Sàrl ....	118503
Delta Lloyd Privilege ....	118492	Modelo 3 S.à r.l. ....	118504
Equity Liner S.A. ....	118466	Modelo 3 S.à r.l. ....	118504
Evertair S.à r.l. ....	118489	Mowiza S.A. ....	118504
F & C Analysis Luxembourg Sàrl ....	118490	Newtec S.A. ....	118506
Fiducial Invest S.A. ....	118490	Onslow Gardens Société Civile ....	118507
FMI Properties S.A. ....	118489	PGF III S.A. ....	118507
Global Strategies Group (Luxembourg) S.A. ....	118490	PKN Baustahlarmierung S.à r.l. ....	118507
G.M.N.G. International B.V. ....	118489	Polaris Investment S.A. ....	118506
Lacore S.A. ....	118493	ProLogis Poland LXIII S.à r.l. ....	118506
Leorsa Participations S.A. ....	118493	Réalité Immobilière S.A. ....	118512
Loda S.à r.l. ....	118493	Red Earth Holdings S.à r.l. ....	118507
LU GE I S.à r.l. ....	118493	REO Hamburger Allee S. à r.l. ....	118512
Luximpex S.A. ....	118494	Rex MidCo S.A. ....	118467
Malewane Finance S.A. ....	118505	Ryder Capital Luxembourg Limited ....	118507
Manufacture Gorgeneck S.à r.l. ....	118504	Safari Luxco 1 S.A. ....	118512
Media Management A.G. ....	118493	Safari Luxco 2 S.A. ....	118512
		Shannon S.à r.l. ....	118494
		Triton III (Nimble) S.à r.l. ....	118490

**Banque de Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 5.310.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juillet 2011*

L'Assemblée décide de nommer un nouvel Administrateur, à savoir Monsieur Charles RUGGIERI, Docteur en Droit et fondateur de Batipart, demeurant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 28 boulevard Joseph II, avec date d'effet le 16 août 2011.

Le mandat de Monsieur RUGGIERI prendra fin à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016.

*Composition du Conseil d'Administration*

MM. Philippe VIDAL, Administrateur et Président  
résidant professionnellement à F-67000 Strasbourg, 31, rue Jean Wenger-Valentin  
Michel LUCAS, Administrateur et Vice-Président  
résidant professionnellement à F-75009 Paris, 6, avenue de Provence  
Pierre AHLBORN, Administrateur Délégué  
résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal  
Nicolas BUCK, Administrateur  
résidant professionnellement à L-8308 Capellen, 13-15 Parc d'Activités Capellen  
Jacques DELVAUX, Administrateur  
résidant professionnellement à L-1325 Luxembourg, 2, rue de la Chapelle  
Jean HOSS, Administrateur  
résidant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill  
Pierre JACHEZ, Administrateur  
résidant professionnellement à F-67000 Strasbourg, 31, rue Jean Wenger-Valentin  
Georges M. LENTZ Jr., Administrateur  
résidant professionnellement à L-4930 Bascharage, 2 boulevard J.-F. Kennedy  
Pit RECKINGER, Administrateur  
résidant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill  
Charles RUGGIERI, Administrateur  
résidant professionnellement à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II

*Réviseur d'entreprises*

DELOITTE SA, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 506, rue de Neudorf  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Benoît Elvinger

*Secrétaire du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2011119296/39.

(110137423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Equity Liner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 118.493.

—  
EXTRAIT

En date du 1<sup>er</sup> août 2011, le Conseil d'administration a coopté administrateur Monsieur Mohammed KARA, citoyen belge, né le 21 juillet 1954 à Oum-Toub (Algérie), et domicilié 33 Rue Principale à L-8805 Rambrouch, en remplacement de Monsieur Michele CANEPA démissionnaire

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011119372/14.

(110137502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**C & C, Cars & Coaches Travel in Europe, Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange, 251, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 115.188.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Rambrouch, le 6 mai 2011.  
Référence de publication: 2011119304/10.  
(110137546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Cersanit Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 116.349.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 3 août 2011*

En date du 3 Août 2011, l'Associé Unique de Cersanit Luxembourg S. à r. l. («la Société») a pris les résolutions suivantes:  
- De révoquer Monsieur Miroslaw Jedrzejczyk en qualité de gérant de la Société avec effet immédiat;  
- De nommer Monsieur Michal Romanski, né le 10 juin 1974 à Krakow, Pologne, domicilié professionnellement à Al. Solidarnoci 36, 25-323 Kielce, Pologne, en tant que gérant de la société, avec effet immédiat, pour une durée illimitée

Luxembourg, le 23 août 2011.  
Luxembourg Corporation Company SA  
Signatures

Référence de publication: 2011119313/15.  
(110137505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Rex MidCo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 161.908.

In the year two thousand and eleven, on the third day of August.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch (Grand Duchy of Luxembourg),

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Rex MidCo S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary, of 1 July 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1550 of 13 July 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 161.908 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The meeting was declared open at 12.40 p.m. by Mr. Willem-Arnoud van Rooyen, private employee, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr. Federico Papandrea, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Liga Jakusenoka, private employee, with professional address in Luxembourg. The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

*Agenda*

1 To reduce the nominal value of the shares of the Company from one cent (EUR 0.01) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

2 To requalify the three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) to thirty one million (31,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

3 To increase the corporate capital by an amount of five hundred Euro (EUR 500.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) to thirty-one thousand five hundred Euro (EUR 31,500.-) by the issuance of five hundred thousand (500,000) ordinary shares, such shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of incorporation as referred to under item 5 of the present agenda.

4 To accept the subscription by Rex Parent S.A., for five hundred thousand (500,000) ordinary shares, and full payment in cash of the nominal value of such shares.

5 To fully restate the Company's articles of incorporation of the Company, which restatement, next to reflecting the resolutions adopted pursuant to items 1 to 4 of the agenda of the meeting, shall consist inter alia in adopting the following corporate object:

"The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes."

6 To increase the number of the Company's directors to three (3), to confirm the appointment of Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans as class B director and to appoint Mr Robert Van 't Hoeft and Mr Javier Pérez de Leza Eguiguren as new class B directors of the Company.

7 To remove EQ Audit S.à r.l., as statutory auditor of the Company and to appoint Ernst & Young S.A. as new statutory auditor in replacement of EQ Audit S.à r.l. with immediate effect.

8 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of shareholders resolved to reduce the nominal value of the shares of the Company from one cent (EUR 0.01) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

*Second resolution*

The general meeting of shareholders resolved to requalify the three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a nominal value of one cent (EUR 0.01) to thirty one million (31,000,000) shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001).

*Third resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of five hundred Euro (EUR 500.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) to thirty-one thousand five hundred Euro (EUR 31,500.-) by the issuance of five hundred thousand (500,000) ordinary shares, such shares having a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each and the rights and privileges attached thereto pursuant to the proposed restatement of the Company's articles of incorporation.

*Fourth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to accept the subscription by Rex Parent S.A., for five hundred thousand (500,000) ordinary shares, and full payment in cash of the nominal value of such shares.

*Fifth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to restate the articles of incorporation of the Company to forthwith read as follows:

**"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration**

**Art. 1. Form, Name.** There is hereby established a société anonyme (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company may be composed of one single Shareholder, owner of all the Shares, or several Shareholders.

The Company will exist under the name of "Rex MidCo S.A."

**Art. 2. Registered Office.** The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors, extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

**Art. 3. Object.** The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of Shareholders, voting with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation for any amendment of the Articles of Incorporation and pursuant to article 31 of the Articles of Incorporation, without prejudice to any mandatory provisions of the Laws.

## Chapter II. - Capital, Shares

**Art. 5. Issued Capital.** The issued capital of the Company is set at thirty-one thousand five hundred euro (EUR 31,500.-) divided into thirty-one million five hundred thousand (31,500,000) shares with a nominal value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each, all of which are fully paid up (each a "Share", and together the "Shares").

The holders of Shares are individually referred to as a "Shareholder" and together as the "Shareholders".

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account for accounting purposes to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve.

**Art. 6. Shares.** Each Share entitles to one vote.

The Shares will be in the form of registered shares.

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

The co-proprietors, the usufructuaries and bare-owners of Shares, the creditors and debtors of pledged Shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

A Shareholders' register and any minutes and resolutions of the Company will be kept at the registered office. The Shareholders' register will contain the precise designation of each shareholder and the indication of the number and class (if any) of Shares held, the indication of the payments made on the Shares as well as the transfers of Shares and the dates thereof. Each Shareholder will notify its address and any change thereof to the Company by registered letter. The Company will be entitled to rely for any purposes whatsoever on the last address thus communicated. Ownership of the registered Shares will result from the recordings in the Shareholders' register. Certificates reflecting the recordings in the Shareholders' register may be delivered to the Shareholders upon their request. The Company may issue multiple registered Share certificates.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the general meeting of Shareholders.

**Art. 7. Acquisition of Own Shares.** The Company may acquire its own Shares. The acquisition and holding of its own Shares will be in compliance with the conditions and limits established by the laws and in due consideration of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party.

**Art. 8. Transfer of Shares.** Any transfer of registered Shares will be registered in the Shareholders' register by a declaration of transfer entered into the Shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their representative(s) as well as in accordance with the rules on the transfer of claims laid down in article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

The Company is entitled to refuse to register any transfer of Shares unless transferred in accordance with the Articles of Incorporation and in accordance with the terms and conditions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party.

Furthermore, the Company may accept and enter into the Shareholders' register any transfer referred to in any correspondence or other document recording the consent of the transferor and the transferee.

### Chapter III. - Board of directors, Auditors

#### Art. 9. Board of Directors.

##### 9.1 Number and Identity of the Directors

The Company shall be managed by a board of directors, composed of not fewer than three directors (each a "Director"), who need not be Shareholders themselves (the "Board of Directors"). If and as long as the Company has only one (1) Shareholder, the Board of Directors may comprise one (1) member only.

##### 9.2 Appointment of the Directors

The members of the Board of Directors will be appointed as follows:

(i) two (2) class A Directors shall be appointed from a list of candidates proposed by a professional recruitment agent engaged by the Group (the "Class A Directors"); and

(ii) one (1) class B Director shall be appointed from a list of candidates proposed by the domiciliation agent of the Company (the "Class B Director").

Notwithstanding the above, where fewer than two Class A Directors have been appointed such that there would otherwise be only one or two members of the Board of Directors, one or two additional B Directors shall be appointed.

The members of the Board of Directors will be appointed and removed by the general meeting of Shareholders in accordance with the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, and will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining members of the Board of Directors may elect by co-optation a new director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders, which shall ratify such co-optation or elect a new member of the Board of Directors instead.

As a condition to the appointment of a person nominated for election as a Class A Director in accordance with the present Article, that nominated person shall be required to disclose to the Company in writing any directorship, partnership, employment relationship, commercial relationship or other economic relationship with any Shareholder or its Affiliates or Associated Companies of which he is aware that might reasonably be regarded as relevant to the voting decision of the Shareholders on its appointment. The Company shall disclose any such information disclosed to it to the Shareholders prior to such voting decision being taken.

At no time shall the composition of any Board of Directors be such that a majority of that Board of Directors comprises individuals resident in a single jurisdiction other than Luxembourg.

The members of the Board of Directors are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution adopted by the general meeting of Shareholders. The Shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

**Art. 10. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of Shareholders or to the auditor(s) are in the competence of the Board of Directors.

#### Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company.

##### 11.1 General representation of the Company

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of any two (2) members of the Board of Directors.

However, if there are Class A Directors and Class B Directors, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one (1) Class A Director and one (1) Class B Director.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or single signature of any person to whom the daily management of the Company has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures

or single signature of any person to whom special signatory power has been delegated by the Board of Directors, within the limits of such special power.

#### 11.2 Delegation of powers

The Board of Directors may delegate the daily management of the Company and the representation of the Company within such daily management to one or more persons or committees of its choice.

The Board of Directors may also delegate other special powers or proxies or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees of its choice.

The remuneration and other benefits granted to the person(s) to whom the daily management has been entrusted must be reported annually by the Board of Directors to the general meeting of shareholders.

### **Art. 12. Meetings of the Board of Directors.**

#### 12.1 Bureau of the meetings of the Board of Directors

The Class A Directors (or if there isn't any, the Directors) shall appoint one of their number as chairman (the "Chairman"). The Board of Directors may also appoint a secretary, who need not be a member of the Board of Directors himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another Class A Director (or if there isn't any, another Director) as chairman pro tempore by majority vote of the directors present or represented at such meeting. The Chairman shall have a casting vote.

#### 12.2 Convening and agenda of the meetings of the Board of Directors

Any Director may convene a meeting of the Board of Directors at any time.

At least ten (10) Business Days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text unless, in case of urgency:

(i) at least two (2) Class A Directors (or, where there is only one (1) Class A Director in office, one (1) Class A Director and if there is none, this Article 12.2 (i) shall not apply) agree to a shorter notice period which may not be shorter than forty-eight (48) hours; and

(ii) all the Directors are notified of the shorter notice period.

Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the nature of the business to be transacted.

The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Within three (3) Business Days (or in case of urgency within twenty-four (24) hours) of the date of receipt of such notice, any Director may propose an item for inclusion in the agenda together with a related resolution to be proposed at such Board Meeting.

At least two (2) Business Days (or in case of urgency within twelve (12) hours) before a meeting, a reasonably detailed agenda shall be given to each of the Directors which shall:

(i) specify whether any Reserved Matters or Reserved Super-Majority Matters are to be considered; and

(ii) be accompanied by any relevant papers.

The meetings of the Board of Directors will normally be held and the majority shall be held in Luxembourg but they may be held at such other place (other than the United Kingdom) as the Board of Directors may from time to time determine.

#### 12.3 Attendance to the meetings of the Board of Directors

Any member of the Board of Directors (other than the Class B Director) may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another member of the Board of Directors as his proxy (a "Replacement Director") and serving written notice of such appointment on the Company. Any member of the Board of Directors may represent one or several members of the Board of Directors. Such Replacement Director may exercise the votes of the Director who has appointed him and such appointing Director may direct his replacement on how to exercise such votes.

Provided always that a majority of the Directors present or represented shall be physically located in Luxembourg, one or more members of the Board of Directors may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other.

Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting. The Board of Directors may determine any additional rules regarding the above in its internal regulations.

In the event that circumstances of force majeure prevent the Board of Directors from meeting, a written decision, signed by all the members of the Board of Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several members of the Board of Directors.

#### 12.4 Board Observers

Upon providing prior written notice of such appointment to the Company, a Shareholder may, and if required by any shareholders', investment or other agreement to which the Company is a party shall, appoint one Observer to the Board of Directors.

The right of an Observer to attend meetings of the Board of Directors shall be conditional on the execution by that individual of a confidentiality agreement with the Company for the benefit of the Group on such terms as may be reasonably required by the Company for the protection of confidential or proprietary information and knowhow of the Group disclosed to such Observer in the course of attending meetings of the Board of Directors provided that such confidentiality restrictions shall not prevent the Observer disclosing information to its appointing Shareholder.

Any person appointed as an Observer to the Board of Directors shall be given all the information in respect of Board meetings that a Director would be entitled to receive, and shall be entitled to receive that information (including, without limitation, notice of meetings) at the same time as the Directors would be entitled to receive it. Each Observer shall be entitled to attend and speak at any meeting of the Board of Directors but shall not be entitled to vote, nor shall he be regarded as a member of the Board of Directors, nor shall he be counted in the quorum of any meeting of the Board of Directors.

An Observer shall not be entitled to compensation or to any reimbursement of costs or out-of-pocket expenses incurred in respect of attending meetings of the Board of Directors by virtue of his role as Observer.

Notwithstanding the foregoing provisions, any person who is a director or employee of an Industry Competitor shall not be eligible to be appointed as an Observer.

#### 12.5 Quorum and majority rules

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least two (2) Class A Directors (or, where there is only one (1) Class A Director in office, one (1) Class A Director). If a quorum is not present within half an hour of the time appointed for the meeting or ceases to be present, the Director(s) present shall adjourn the Board meeting to a specified place and time not less than one (1) week after the original date where the same quorum shall be required. Notice of the adjourned meeting shall be given to all the Directors. If a quorum is not present within half an hour of the time appointed for such an adjourned meeting, the Director(s) present shall adjourn the Board meeting to a specified place and time not less than one (1) week after the date of the adjourned meeting, where a meeting shall be deemed to be quorate where only one (1) Class A Director is present.

If no Class A Directors have been appointed, a quorum of the Board of Directors shall be the presence or the representation of at least half (1/2) of the members of the Board of Directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members of the Board of Directors present or represented at such meeting subject to the other Articles of the Articles of Incorporation. In the event of an equality of votes on a resolution, the Chairman shall have a casting vote.

#### 12.6 Reserved Matters

No action shall be taken in respect of the following matters (the "Reserved Matters") without the prior approval of fifty point zero one per cent (50.01%) of the votes cast by the Shareholders:

- (i) the sale or flotation of a part or the whole of the Company;
- (ii) the appointment of any corporate finance adviser by the Company in connection with a proposed sale of all or substantially all of the Business (whether by way of a sale of shares in a holding company or by way of a sale of assets and whether in one transaction or a series of transactions) or the admission of shares of the ultimate holding company of the Group, or any new holding company created for such purpose, to an internationally recognised stock exchange, or the appointment of any other financial advisers;
- (iii) the Company directly or indirectly entering into or being involved in any material discussion or negotiation with any third party who is interested in acquiring shares in the capital of the Company or a part of the Company's business or assets (a "Prospective Purchaser") or the making of any material information relating to the Company available to any Prospective Purchaser;
- (iv) borrowing, charging of company assets or creation of any liens by the Company, in each case other than in connection with the Senior Facilities Claim, subject to any exceptions as set out in the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;
- (v) the appointment or removal of any directors of the Company;
- (vi) the entry into, termination or withdrawal from any joint venture, partner, consortium or other similar arrangement by the Company;
- (vii) any acquisition or disposal of any material assets other than pursuant to any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;
- (viii) the entry by the Company into a transaction with an investor related party otherwise than on arm's length terms;
- (ix) the Company undertaking any business other than that of a holding company; and
- (x) the transfer of Shares to an Industry Competitor.

Notwithstanding the provisions of any shareholders' investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, no action shall be taken in respect of the following matters (the "Reserved Super-Majority Matters") without the prior approval of sixty-six and two-thirds per cent (66 2/3 %) of the votes cast by the Shareholders:

(i) the variation, creation, increase, reorganisation, consolidation, subdivision, conversion, reduction, redemption, repurchase, re-designation or other alteration of the issued share or loan capital of the Company or the variation, modification, abrogation or grant of any rights attaching to any such share capital or such loan capital except, in each case, as may be expressly required by the Articles of Incorporation or by any shareholders' investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;

(ii) the entry into or creation by the Company of any agreement, arrangement or obligation requiring the creation, allotment, issue, transfer, redemption or repayment of, or the grant to a person of the right (conditional or not) to require the creation, allotment, issue, transfer, redemption or repayment of, a share in the capital of the Company (including, without limitation, an option or right of pre-emption or conversion) except, in each case, as may be expressly required by the Articles of Incorporation or by any shareholders' investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party;

(iii) the reduction, capitalisation, repayment or distribution of any amount standing to the credit of the share capital, share premium account, capital redemption reserve or any other reserve of the Company, or the reduction of any uncalled liability in respect of partly paid shares of the Company;

(iv) any changes to the Articles of Incorporation of the Company (including a change of name);

(v) any proposed reorganisation or voluntary liquidation or similar proceedings of the Company;

(vi) the taking of steps to wind up or dissolve the Company, to obtain an administration order in respect of the Company, to invite any person to appoint a receiver or receiver and manager of the whole or any part of the business or assets of the Company, to present a petition or convene a meeting for the bankruptcy of the Company, winding-up, recovery or similar proceedings (including a general agreement with any of its creditors) or anything similar or analogous in any other jurisdiction; and

(vii) the proposal or making of any arrangement or composition with, or any assignment for the benefit of, creditors of the Company generally, or the entering into any agreement for or in connection with the rescheduling, restructuring or re-adjustment of any material part of the indebtedness of the Company by reason of, or with a view to avoiding, financial difficulties, or anything similar or analogous in any other jurisdiction.

**Art. 13. Resolutions of the Board of Directors.** The resolutions of the Directors shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the Secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions adopted by the Directors as well as of the minutes of the general meeting of Shareholders, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Director or by any two (2) Directors acting jointly.

The resolutions adopted by the single Director shall be documented in writing and signed by the single Director.

**Art. 14. Management Fees and Expenses.** Subject to approval by the general meeting of Shareholders, the members of the Board of Directors may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the members of the Board of Directors in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

**Art. 15. Conflicts of Interest.** If any member of the Board of Directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such member shall disclose such personal interest to the Board of Directors and shall not consider or vote on any such transaction.

Such transaction and such Director's interest therein shall be disclosed in a special report to the next general meeting of shareholders before any vote by the latter on any other resolution.

If the Board of Directors only comprises one (1) member it suffices that the transactions between the Company and its Director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that a member of the Board of Directors, or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

**Art. 16. Directors' Liability - Indemnification.** No member of the Board of Directors commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Members of the Board of Directors are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Directors, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been Director, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

**Art. 17. Confidentiality.** Even after cessation of their mandate or function, any member of the Board of Directors, as well as any person who is invited to attend a meeting of the Board of Directors, in particular any Observer, shall not disclose information on the Company, the disclosure of which may have adverse consequences for the Company, unless such divulgence is required (i) by a legal or regulatory provision applicable to sociétés anonymes or (ii) for the public benefit.

**Art. 18. Auditors.** Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors, who need not be Shareholders themselves.

The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of Shareholders, which will determine their number and the duration of their mandate, which may not exceed six (6) years. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of Shareholders.

The approved auditor(s) will be appointed by the general meeting of the Shareholders, which will determine their number and the minimum duration of their mandate. The approved auditor(s) may, as a matter of Luxembourg law, only be removed for serious causes or by mutual agreement.

#### Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

**Art. 19. Powers of the General Meeting of Shareholders.** The general meeting of Shareholders shall have such powers as are vested with the general meeting of Shareholders pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single Shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of Shareholders.

Any regularly constituted general meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

**Art. 20. Annual General Meeting.** The annual general meeting of Shareholders will be held on the first Tuesday of June each year at 2.30 p.m. CET.

If such day is a day on which banks are not generally open for business in Luxembourg, the meeting will be held on the next following Business Day.

**Art. 21. Other General Meetings.** The Board of Directors or the statutory auditor(s) (if any) may convene general meetings of Shareholders (in addition to the annual general meeting of Shareholders). Such meetings must be convened if Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's capital so require.

General meetings of Shareholders, including the annual general meeting of Shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

**Art. 22. Notice of General Meetings.** Shareholders will meet upon issuance (including, if appropriate, its publication) of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of Shareholders. The agenda for a general meeting of Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

**Art. 23. Attendance - Representation.** All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxy holder. The Board of Directors may determine any conditions that must be fulfilled in order for a Shareholder to take part in a general meeting of Shareholders.

Shareholders, participating in a general meeting of Shareholders by visioconference or any other similar means of telecommunication allowing for their identification, shall be deemed present for the purpose of quorum and majority

computation. Such telecommunication methods shall satisfy all technical requirements to enable the effective participation in the meeting and the deliberations of the meeting shall be retransmitted on a continuous basis.

**Art. 24. Proceedings.** Any general meeting of Shareholders shall be presided by the Chairman or by a person designated by the Board of Directors or, in their absence, by the general meeting of Shareholders.

The Chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of Shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of Shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the bureau of the general meeting.

**Art. 25. Adjournment.** The Board of Directors may forthwith adjourn any general meeting of Shareholders by four (4) weeks. The Board of Directors must adjourn a meeting if so required by Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's issued capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of Shareholders has the same agenda as the first one. Shares and proxies regularly deposited in view of the first meeting remain validly deposited for the second one.

**Art. 26. Vote.** An attendance list indicating the name of the Shareholders and the number of Shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the proceedings of the general meeting of Shareholders.

The general meeting of Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting of Shareholders resolves to adopt another voting procedure.

The Shareholders are authorised to cast their vote by ballot papers («formulaires») expressed in the English language.

Any ballot paper ("formulaire") shall be delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post, by special courier service using an internationally recognised courier company at the registered office of the Company or by fax at the fax number of the registered office of the Company.

Any ballot paper ("formulaire") which does not bear any of the following indications is to be considered void and shall be disregarded for quorum purposes:

- name and registered office and / or residence of the relevant Shareholder;
- total number of Shares held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company and, if applicable, number of Shares of each class held by the relevant Shareholder in the share capital of the Company;
- agenda of the general meeting;
- indication by the relevant Shareholder, with respect to each of the proposed resolutions, of the number of Shares for which the relevant Shareholder is abstaining, voting in favour of or against such proposed resolution; and
- name, title and signature of the duly authorised representative of the relevant Shareholder.

Any ballot paper ("formulaire") shall be received by the Company no later than five (5) p.m. (Luxembourg time) on the day on which banks are generally open for business in Luxembourg immediately preceding the day of the general meeting of Shareholders. Any ballot paper ("formulaire") received by the Company after such deadline shall be disregarded for quorum purposes.

A ballot paper ("formulaire") shall be deemed to have been received:

- (a) if delivered by hand with acknowledgment of receipt, by registered post or by special courier service using an internationally recognised courier company: at the time of delivery; or
- (b) if delivered by fax: at the time recorded together with the fax number of the receiving fax machine on the transmission receipt.

At any general meeting of Shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of Shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present at a first meeting, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement. In order for the proposed resolutions to be adopted, and save as otherwise provided by the Laws, a two thirds (2/3rds) majority of the votes cast by the Shareholders present or represented is required at any such general meeting.

If a Shareholder approval is sought in accordance with Article 12.6, and notwithstanding the provisions of any shareholders', investment or other agreement, as amended from time to time, to which the Company is a party, the Company shall seek the approval of the Shareholders in one of the following ways:

- where the approval of the Shareholders is required under the Laws, by convening a general meeting of Shareholders, either by the voting threshold required under the Laws or, if higher, by the voting threshold specified in the present Articles of Incorporation; or

- in all other cases, by giving those Shareholders on the register of Shareholders of the Company on the date of such proposal by the relevant Board of Directors notice of all details of the proposed resolution as may reasonably be required for the Shareholders to make an informed voting decision on the matter, together with the text of the proposed resolution. In such a case of an approval, the Shareholders shall be invited to consent or object in writing to the relevant resolution. Each Shareholder shall have one vote for each Share of which it is the holder. Abstentions and the votes of any Shareholder whose response has not been received by the Company within fifteen (15) Business Days of the date of the notice shall be disregarded in determining whether the relevant percentage approval specified in respect of the relevant matter has been obtained.

**Art. 27. Minutes.** The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the members of the bureau present and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

## Chapter V. - Financial year, Financial statements, Distribution of profits

**Art. 28. Financial Year.** The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 29. Adoption of Financial Statements.** The Board of Directors shall prepare, for approval by the Shareholders, annual statutory and/or consolidated accounts in accordance with the requirements of the Laws and Luxembourg accounting practice.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the general meeting of Shareholders for approval.

**Art. 30. Distribution of Profits.** From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the general meeting of Shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits, will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium, to the shareholders, each share entitling to the same proportion in such distributions.

In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves, including share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

(i) first, the holders of Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point five per cent. (0.50%) of the nominal value of the Shares held by them;

(ii) then, on the remainder of the profit, the holders of the holders of Shares shall be entitled to participate in dividend distributions with respect to such year in proportion to the nominal value of Shares held by them.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

## Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

**Art. 31. Dissolution, Liquidation.** The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Board of Directors or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by a general meeting of shareholders, who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts of and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholder(s) so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set out for dividend distributions.

## Chapter VII. - Applicable law

**Art. 32. Applicable Law.** All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

## Chapter VIII. - Definitions

"Articles of Incorporation" means the present articles of incorporation;

"Board of Directors" means the board of directors of the Company;

"Business" means the business carried on by the Group from time to time;

"Business Day" means a day which is not a Saturday or Sunday or a bank or public holiday in Luxembourg or the United Kingdom;

"Class A Director" means a Director appointed by the Shareholders in accordance with Article 9.2;

"Class B Director" means a director, being a resident of Luxembourg, appointed in accordance with Article 9.2;

"Group" means the Company and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time;

"Group Company" means any member of the Group;

"Industry Competitor" means any person or entity (or any of its Affiliates or Associated Companies) which is a trade competitor with operations in Spain of a member of the Group and any controlling shareholder of a trade competitor of a member of the Group provided that, for the avoidance of doubt, this shall not include any person or entity (or any of its Affiliates or Associated Companies) which is a bank, financial institution or trust, fund or other entity which is regularly engaged in or established for the purpose of making, purchasing or investing in loans, securities or other financial assets.

"Laws" has the meaning set out in Article 1;

"Legal Reserve" has the meaning set out in Article 30;

"Observer" means any observer to the Board appointed pursuant to Article 12.4;

"Parent" means Rex Parent S.A., the direct holding company of the Company;

"Parent Shareholders" means the shareholders of Parent;

"Prospective Purchaser" has the meaning given to it in Article 12.6;

"Replacement Director" has the meaning given to it in Article 12.3;

"Reserved Matters" has the meaning set out in Article 12.6;

"Reserved Super-Majority Matters" has the meaning set out in Article 12.6;

"Senior Facilities Claim" means amounts owing by any Group Company to the Parent Shareholders pursuant to any agreements that have been entered into from time to time;

"Shares" means the shares of €0.001 each in the share capital of the Company; and

"Shareholder" means a holder of Shares."

#### *Sixth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to increase the number of the Company's directors to three (3), to confirm the appointment of Mr Martinus Cornelis Johannes Weijermans as class B director and to appoint Mr Robert Van 't Hoeft and Mr Javier Pérez de Leza Eguiguren as new class B directors of the Company.

#### *Seventh resolution*

The general meeting of shareholders resolved to remove EQ Audit S.à r.l., as statutory auditor of the Company, to grant full discharge to it for the performance of its duties as far as legally possible and to resolve again on the said discharge at the time the annual general meeting will approve the next annual accounts and to appoint ERNST & YOUNG, a société anonyme having its registered office at 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under number B 47.771 as new statutory auditor in replacement of EQ Audit S.à r.l. with immediate effect.

Nothing else being on the agenda, the meeting was adjourned at 1.00 p.m..

#### *Expenses*

The amount of the costs, expenses, fees and charges, of any kind whatsoever, which are due from the Company or charged to it as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who knows and speaks English, stated that on request of the appearing persons, the present deed has been worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, who are known to the undersigned notary by their surname, first name, civil status and residence, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le troisième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Rex MidCo S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des

Sociétés et Associations sous le numéro 1550 du 13 juillet 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 161.908 (la "Société"). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée a été déclarée ouverte à 12.40 heures sous la présidence de Monsieur Willem-Arnoud van Rooyen, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Federico Papan-drea, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Madame Liga Jakusenoka, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Réduction de la valeur nominale des actions de la Société d'un centime d'euro (EUR 0,01) à zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

2. Requalification des trois millions cent mille (3.100.000) actions avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinq cents euros (EUR 500,-) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de trente-et-un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) en émettant cinq cent mille (500.000) actions ordinaires, ces actions ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) et les droits et privilèges tels que prévus dans la refonte envisagée des statuts de la Société comme indiquée au point 5 de l'ordre du jour.

4. Acceptation de la souscription par Rex Parent S.A. des cinq cent mille (500.000) actions ordinaires et paiement intégral de ces nouvelles actions par apport en numéraire de la valeur nominale des ces nouvelles actions

5. Refonte complète des statuts de la Société, laquelle refonte, en sus du reflet des résolutions adoptées conformément aux points 1 à 4 de l'ordre du jour, consistera entre autres à adopter l'objet social suivant:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

6. Augmentation du nombre des administrateurs de la Société à trois (3), confirmation de la nomination de M. Martinus Cornelis Johannes Weijermans en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société et nomination de M. Robert Van 't Hoef et M. Javier Pérez de Leza Eguiguren en tant que nouveaux administrateurs de catégorie B de la Société.

7. Révocation du mandat de EQ Audit S.à r.l. en tant que commissaire de la Société et nomination avec effet immédiat de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire en remplacement de EQ Audit S.à r.l..

8. Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de réduire la valeur nominale des actions de la Société d'un centime d'euro (EUR 0,01) à zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de requalifier les trois millions cent mille (3.100.000) actions avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune de la Société en trente-et-un millions (31.000.000) actions avec une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001).

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinq cents euros (EUR 500,-) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de trente-et-un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) en émettant cinq cent mille (500.000) actions ordinaires, ces actions ayant chacune une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) et les droits et privilèges tels que prévus dans la refonte envisagée des statuts de la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter la souscription par Rex Parent S.A. des cinq cent mille (500.000) actions ordinaires et le paiement intégral de ces nouvelles actions par apport en numéraire de la valeur nominale des ces nouvelles actions.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de refondre les statuts de la Société qui seront dorénavant rédigés comme suit:

### **«Chapitre I<sup>er</sup> . - Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée**

**1. Forme, Dénomination.** Il est formé par les présentes une société anonyme (la «Société») régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (les «Lois») et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un Actionnaire unique, propriétaire de la totalité des Actions, ou plusieurs Actionnaires. La Société adopte la dénomination «Rex MidCo S.A.».

**2. Siège Social.** Le siège social est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand Duché du Luxembourg ou à l'étranger par une décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

**3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'assemblée générale des Actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts pour toute modification des Statuts, et conformément à l'article 31 des Statuts, sans préjudice des dispositions impératives des Lois.

### **Chapitre II.- Capital, Actions**

**5. Capital Émis.** Le capital émis de la Société est fixé à trente-et-un mille cinq cents euros (EUR 31.500,-) divisé en: trente-et-un millions cinq cent mille (31.500.000) actions ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro un euro (EUR 0,001) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

(chacune une «Action», et collectivement, les «Actions»).

Les détenteurs d'Actions sont dénommés individuellement un «Actionnaire» et collectivement les «Actionnaires».

Les droits et obligations inhérents aux Actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi pour des raisons comptables sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les Actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des Actions que la Société a rachetées à ses Actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Actionnaires ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale.

**6. Actions.** Chaque Action donne le droit à une voix.

Les Actions seront nominatives.

Chaque Action est indivisible à l'égard de la Société.

Les copropriétaires, les usufruitiers et les nu-proprétaires d'Actions, les créanciers gagistes et donneurs de gage sur Actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Un registre des actionnaires et tous procès verbal d'assemblées et résolutions seront tenus au siège social. Le registre d'Actionnaires contiendra la désignation précise de chaque actionnaire et l'indication du nombre et de la catégorie (s'il y en a) de ses Actions, l'indication des paiements effectués sur ces Actions ainsi que les cessions des Actions avec leur date. Chaque Actionnaire notifiera son adresse et tout changement de celle-ci à la Société par lettre recommandée. La Société sera en droit de se fier pour toutes fins à la dernière adresse communiquée. La propriété des Actions nominatives résultera des inscriptions dans le registre des Actionnaires. Des certificats reflétant les inscriptions dans le registre des Actionnaires seront délivrés aux Actionnaires à leur demande. La Société peut émettre des certificats d'Actions nominatives multiples.

La propriété d'une Action emporte de plein droit acceptation des Statuts et des résolutions adoptées par l'assemblée générale des Actionnaires.

**7. Acquisition d'Actions Propres.** La Société peut acheter ses propres Actions. L'achat et la détention de ses propres Actions seront effectués en conformité avec les conditions et limites établies par les lois et par les Statuts et en tenant dûment compte de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.

**8. Cession d'Actions.** Toute cession d'actions nominatives sera inscrite dans le registre des Actionnaires par une déclaration de cession, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leur(s) fondé(s) de pouvoir ainsi que conformément aux règles relatives aux cessions de créances définies à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

La Société est en droit de refuser d'inscrire toute cession d'Actions sauf si elle est réalisée conformément avec les Statuts et conformément aux conditions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat auxquels la Société est partie (de temps à autre). De plus, la Société peut accepter et inscrire dans le registre des Actionnaires toute cession mentionnée dans toute correspondance ou autre document établissant l'accord du cessionnaire et du cédant.

### Chapitre III. - Conseil d'administration, Commissaires

#### 9. Conseil d'Administration.

##### 9.1 Nombre et Identité des Administrateurs

La Société est gérée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, lesquels n'auront pas besoin d'être Actionnaires (le «Conseil d'Administration»). Si et aussi longtemps que la Société ne comptera qu'un (1) Actionnaire, le Conseil d'Administration pourra être composé d'un (1) seul membre.

##### 9.2 Élection des Administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration seront élus comme suit:

(i) deux (2) administrateurs de Catégorie A devront être élus à partir d'une liste de candidats proposés par un agent de recrutement professionnel engagé par le Groupe (les «Administrateurs de Catégorie A»); et

(ii) un (1) administrateur de Catégorie B devra être élu à partir d'une liste de candidats proposés par l'agent de domiciliation de la Société (l'«Administrateur de Catégorie B»).

Par dérogation aux paragraphes précédents, lorsque moins de deux (2) Administrateurs de Catégorie A ont été élus de sorte qu'il n'y aurait qu'un ou deux membres seulement au Conseil d'Administration un ou deux Administrateurs de Catégorie B supplémentaire pourront être élus pro tempore.

Les membres du Conseil d'Administration seront élus et révoqués par l'assemblée générale des Actionnaires, en vertu des dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, et qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne peut excéder six (6) années.

En cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, les membres restants du Conseil d'Administration peuvent élire par cooptation un nouvel Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires, qui devra ratifier cette cooptation ou élire un nouveau membre du Conseil d'Administration.

Toute proposition de nomination d'une personne en qualité d'Administrateur de Catégorie A conformément aux présents Statuts est subordonnée à la communication écrite par cette personne à la Société de tout mandat, contrat de travail, association, relation commerciale ou autre relation économique avec un Actionnaire ou ses Affiliés ou ses Sociétés Associées, dont il aurait raisonnablement connaissance, laquelle relation pourrait être considérée comme pertinente au regard de la décision de vote dudit Actionnaire sur la nomination de l'Administrateur considéré. La Société doit communiquer toute information reçue aux Actionnaires avant tout vote.

A aucun moment, la composition de tout Conseil d'Administration ne devra être telle qu'une majorité du Conseil d'Administration soit composée de personnes physiques résidentes dans une seule juridiction autre que Luxembourg.

Les membres du Conseil d'Administration peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Les Actionnaires ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

**10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des Actionnaires ou au(x) commissaires(s) relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

### **11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société.**

#### 11.1 Représentation générale de la Société

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) membres du Conseil d'Administration.

Toutefois, s'il y a des Administrateurs de Catégorie A et des Administrateurs de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un (1) Administrateur de Catégorie A et d'un (1) Administrateur de Catégorie B. La Société sera également engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui la gestion journalière de la Société aura été déléguée, dans le cadre de cette gestion journalière, ou par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### 11.2 Délégation de Pouvoirs

Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société dans le cadre de cette gestion journalière à une ou plusieurs personnes ou comités de son choix.

Le Conseil d'Administration peut également déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou comités de son choix.

La rémunération et les autres avantages accordés au(x) personne(s) auxquelles la gestion journalière a été confiée devront être rapportés annuellement par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires.

### **12. Réunions du Conseil d'Administration.**

#### 12.1 Bureau des réunions du Conseil d'Administration

Les Administrateurs de Catégorie A (ou s'il n'en a pas, les Administrateurs) peuvent nommer un d'eux comme président (le «Président»). Le Conseil d'Administration peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même membre du Conseil d'Administration et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (le «Secrétaire»).

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur de Catégorie A (ou s'il n'en a pas, un autre Administrateur) comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. Le Président a une voix prépondérante.

#### 12.2 Convocation et ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration

Tout Administrateur peut convoquer à tout moment une réunion du Conseil d'Administration.

Une convocation écrite devra être transmise, dix (10) Jours Ouvrables au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, à moins qu'en cas d'urgence:

(i) au moins deux (2) Administrateurs de Catégorie A (ou, lorsqu'il y a seulement un (1) Administrateur de Catégorie A en fonction, un (1) Administrateur de Catégorie A ou s'il n'y en a pas, cet Article 12.2 (i) ne s'appliquera pas) sont d'accord pour une période de préavis plus courte qui ne peut pas être plus courte que quarante-huit (48) heures; et

(ii) la période de préavis plus courte soit notifiée à tous les administrateurs.

La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement signé de chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Dans les trois (3) Jours Ouvrables (ou en cas d'urgence dans les vingt-quatre (24) heures) de la date de réception d'une telle convocation, tout Administrateur peut proposer l'inscription d'un point à l'ordre du jour ensemble avec la résolution afférente à proposer à ce Conseil d'Administration.

Au moins (2) Jours Ouvrables avant une réunion (ou en cas d'urgence dans les douze (12) heures), un ordre du jour raisonnablement détaillé devra être donné à tous les Administrateurs qui devra:

- (i) spécifier si des Sujets Réservés ou des Sujets Super Réservés ont à être considérés; et
- (ii) être accompagné de tous les documents concernés.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront normalement et la majorité se tiendra à Luxembourg mais elles pourront être tenues à tout autre endroit (autre que le Royaume-Uni) que le Conseil d'Administration pourra déterminer de temps à autre.

### 12.3 Présence aux réunions du Conseil d'Administration

Tout membre du Conseil d'Administration (autre qu'un Administrateur de Catégorie B) pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre membre du Conseil d'Administration comme son mandataire (un «Administrateur Remplaçant») et en délivrant une notification écrite d'une telle nomination à la Société. Tout membre du Conseil d'Administration pourra représenter un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration. Un tel Administrateur Remplaçant peut exercer les votes de l'Administrateur qui l'a nommé et ce dernier peut orienter son suppléant sur la manière d'exercer de tels votes.

Pour autant qu'une majorité des Administrateurs présents ou représentés soient physiquement présents à Luxembourg, un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion. Le Conseil d'Administration pourra déterminer toute autre règle concernant ce qui précède dans son règlement intérieur.

Dans le cas où des circonstances de force majeure empêchent le Conseil d'Administration de se réunir, une décision écrite, signée par tous les membres du Conseil d'Administration, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration.

### 12.4 Observateurs du Conseil

Sur notification préalable par écrit à la Société d'une telle nomination, un Actionnaire pourra, si requis par tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat auxquels la Société est partie nommer un Observateur du Conseil d'Administration.

Le droit d'un Observateur d'assister aux réunions du Conseil d'Administration doit être conditionné à l'exécution par cette personne d'un accord de confidentialité avec la Société au bénéfice du Groupe selon des conditions qui peuvent être raisonnablement requises par la Société pour la protection des informations et du savoir-faire confidentiels et protégés révélés à un tel Observateur dans le cadre des réunions des Conseils d'Administration pour autant que ces restrictions de confidentialité n'aient pas pour effet que l'Observateur dévoile les informations à l'Actionnaire le nommant.

Toute personne élue en tant qu'Observateur au Conseil d'Administration devra recevoir toutes les informations relatives aux réunions du Conseil d'Administration qu'un Administrateur serait en droit de recevoir, et sera en droit de recevoir ces informations (y inclus, sans limitation, les convocations des réunions) au même moment où les Administrateurs seraient en droit de les recevoir. Chaque Observateur sera en droit de participer et parler à toutes réunions du Conseil d'Administration mais ne sera pas en droit voter, ni devra-t-il être considéré comme un membre du Conseil d'Administration, ou être compté dans le quorum de toute réunion du Conseil d'Administration.

Un Observateur ne sera pas en droit de percevoir de rémunération ou de remboursement de frais en vertu de son rôle d'Observateur.

Par dérogation aux paragraphes précédents, toute personne qui est un administrateur ou un salarié d'un Concurrent du Secteur d'Activités ne pourra pas être élue en tant qu'Observateur.

### 12.5 Quorum et règles de majorité

Un quorum du Conseil d'Administration devra être la présence ou représentation d'au moins deux (2) Administrateurs de Catégorie A (ou, lorsqu'il n'y en a qu'un (1), un (1) Administrateur de Catégorie A). Si le quorum n'est pas ou plus atteint une demi-heure après l'heure de convocation à la réunion, les Administrateurs présents doivent reporter la réunion du Conseil d'Administration pour laquelle le même quorum sera requis à un lieu déterminé et à une date qui ne peut pas être moins d'une (1) semaine après la date de la réunion reportée. Une notification de la réunion reportée devra être fournie à tous les Administrateurs. Si le quorum n'est pas atteint une demi-heure après l'heure de convocation à une telle réunion reportée, les Administrateurs présents doivent reporter la réunion du Conseil d'Administration pour laquelle aucun quorum ne sera requis à un lieu déterminé et à une date qui ne peut pas être moins d'une (1) semaine après la date de la réunion reportée, une telle réunion sera considérée équivalente à un quorum lorsqu'il n'y a qu'un (1) seul Administrateur de Catégorie A qui est présent.

Lorsqu'aucun Administrateur de Catégorie A n'a été nommé, un quorum du Conseil d'Administration sera la présence ou représentation d'au moins la moitié (1/2) des membres du Conseil d'Administration en fonction.

Les décisions devront être prises par une majorité des votes des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à une telle réunion sous réserve des autres articles des Statuts. En cas d'égalité de votes relative à une résolution, le Président aura une voix prépondérante.

#### 12.6 Sujets Réservés

Aucune action ne devra être prise en relation avec les sujets suivants (les «Sujets Réservés») sans approbation préalable de cinquante virgule zéro un pour cent (50,01%) des voix exprimées par les Actionnaires:

- (i) la cession ou l'introduction en bourse de tout ou partie de la Société;
- (ii) la nomination de tout conseiller financier par la Société en relation avec une proposition de cession de tout ou partie de l'Activité (soit par voie d'une cession d'actions dans une société holding soit par voie d'une cession d'actifs et soit en une transaction soit en une série de transactions) ou l'admission à la cote sur un marché financier de renommée internationale des actions de la société tête de groupe ou d'une société holding nouvellement créée à cet effet ou la nomination de tout autre conseiller financier;
- (iii) la réalisation ou la négociation avancée par la Société, directement ou indirectement, avec un tiers intéressé par l'acquisition d'actions dans le capital de la Société ou par l'acquisition d'une partie majeure de l'Activité ou des actifs de la Société (un «Acquéreur Potentiel») ou la mise à disposition par la Société de toute information substantielle sur la Société à un Acquéreur Potentiel;
- (iv) l'emprunt, la création de sûretés sur des actifs par la Société, autrement que dans le cadre de la Créance Senior, sous réserve de toutes exceptions telles que décrites dans les dispositions relatives à tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.
- (v) la nomination ou la révocation de tout administrateur de la Société;
- (vi) la conclusion, résiliation, résolution ou retrait par/de la Société de tout co-investissement, consortium, partnership, ou tout arrangement similaire;
- (vii) toute acquisition ou cession de tout actif substantiel autre qu'en vertu de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie;
- (viii) la conclusion par la Société de toute transaction avec une personne liée à un investisseur, autrement qu'à des conditions normales et équitables;
- (ix) le changement d'activité de la Société en vue d'exercer une activité autre que celle d'une société holding; et
- (x) la cession d'Actions à un Concurrent du Secteur d'Activités.

Nonobstant les dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, aucune action ne devra être prise en relation avec les sujets suivants (les «Sujets Réservés») sans approbation préalable de soixante-six deux tiers pour cent (66 2/3%) des voix exprimées par les Actionnaires:

- (i) la variation, la création, l'augmentation, la restructuration, la consolidation, la subdivision, la conversion, la réduction, le rachat, le remboursement, le changement de désignation ou autre altération du capital social émis ou d'emprunt de la Société ou la variation, la modification, l'abrogation ou la cession de tous droits inhérents au capital social ou au capital d'emprunt sauf, dans chaque cas, tel que les Statuts le prévoient expressément ou pour tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie;
- (ii) la conclusion ou la création par la Société de tout contrat, arrangement, ou obligation impliquant la création, l'allocation, l'émission, le transfert, le rachat ou remboursement de, ou le consentement au droit d'une personne (conditionnel ou pas) à exiger la création, l'allocation, l'émission, le transfert, le rachat ou remboursement d'actions dans le capital de la Société (ce qui inclus, sans limitation, une option ou droit de préemption ou conversion) sauf, dans chaque cas, lorsque les Statuts le prévoient ou pour tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie.
- (iii) la réduction, la capitalisation, le remboursement ou la distribution de tout montant qui est au crédit du capital social, du compte de prime d'émission, de la réserve de capital remboursable ou de toute autre réserve de la Société, ou la réduction de toute dette injustifiée par rapport aux actions non entièrement libérées de la Société;
- (iv) toutes modifications des Statuts de la Société (y inclue une modification de la dénomination sociale);
- (v) toute restructuration envisagée ou liquidation volontaire ou procédures similaires de la Société;
- (vi) toute action en vue de dissoudre ou liquider la Société, d'obtenir une décision de placement de la Société sous une procédure collective, d'inviter une personne à nommer un administrateur, mandataire ou gestionnaire de toute ou partie des activités ou actifs de la Société, de présenter une requête ou de convoquer une assemblée en vue de la déclaration de faillite ou mise en liquidation de la Société, de mise en redressement ou de placer la Société sous une procédure similaire (y compris tout accord général avec tout créancier) ou des cas similaires ou analogues dans toute autre juridiction; et
- (vii) la proposition ou l'exécution de tout accord, arrangement, conciliation au bénéfice des créanciers de la Société en général, ou la conclusion de tout contrat pour ou lié à la renégociation, la restructuration ou le réajustement d'une part substantielle de l'endettement de la Société en raison de ou en vue d'éviter des difficultés financières ou des cas similaires ou analogues dans toute autre juridiction.

**13. Résolutions du Conseil d'Administration.** Les résolutions des Administrateurs doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites adoptées par les Administrateurs aussi bien que les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires, destinés à être produit en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'Administrateur unique ou par deux (2) Administrateurs agissant conjointement.

Les résolutions adoptées par l'Administrateur unique seront consignées par écrit et signées par l'Administrateur unique.

**14. Rémunération et Dépenses.** Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale des Actionnaires, les membres du Conseil d'Administration peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

**15. Conflits d'Intérêt.** Si un membre du Conseil d'Administration de la Société a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, celui-ci devra en aviser le Conseil d'Administration et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote au sujet d'une telle transaction.

Cette transaction ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur devront être portés à la connaissance de la prochaine assemblée générale des actionnaires dans un rapport spécial et au plus tard avant tout vote ou toute autre décision.

Si le Conseil d'Administration comprend un (1) membre unique, il suffit qu'il soit fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque: (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales; et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un membre du Conseil d'Administration ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est administrateur, associé, membre, actionnaire, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée, de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas, en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

**16. Responsabilité des Administrateurs - Indemnisation.** Les membres du Conseil d'Administration n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout membre du Conseil d'Administration, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateur, de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société de laquelle la Société est un actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

**17. Confidentialité.** Même après la cessation de leur mandat ou fonction, tout membre du Conseil d'Administration, de même que toute personne invitée à participer à une réunion du Conseil d'Administration, et en particulier tout Observateur, ne devra pas dévoiler des informations sur la Société dont la divulgation pourrait avoir des conséquences défavorables pour celle-ci, à moins que cette révélation ne soit exigée par: (i) une disposition légale ou réglementaire applicable aux sociétés anonymes; ou (ii) l'intérêt du public.

**18. Commissaires.** Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront être contrôlés par un ou plusieurs Commissaires, qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Le(s) Commissaire(s) seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires, qui déterminera leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six (6) ans. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leur nombre et la durée minimum de leur mandat. Le(s) réviseur(s) d'entreprises agréé(s) pourront, selon les dispositions de la Loi Luxembourgeoise, uniquement être révoqués pour motifs graves ou d'un commun accord.

## Chapitre IV. - Assemblée générale des actionnaires

**19. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.** L'assemblée générale des Actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont dévolus par les Statuts et les Lois. L'Actionnaire unique exerce les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires.

**20. Assemblée Générale Annuelle.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra le premier mardi de juin, chaque année à 14.30 heures.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

**21. Autres Assemblées Générales.** Le Conseil d'Administration ou le(s) Commissaire(s) (s'il y en a) peuvent convoquer des assemblées générales d'actionnaires (en plus de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires). De telles assemblées doivent être convoquées si des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10 %) du capital social de la Société le demandent.

Les assemblées générales des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand Duché du Luxembourg et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

**22. Convocation des Assemblées Générales.** Les actionnaires se réuniront après envoi (y compris, si nécessaire, publication) d'une convocation conformément aux Statuts ou aux Lois.

La convocation envoyée aux Actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des Actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'Actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

**23. Présence - Représentation.** Tous les Actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale d'Actionnaires.

Un Actionnaire peut prendre part à toute assemblée générale des Actionnaires en désignant par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a besoin d'être lui-même Actionnaire. Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition qui devra être remplie en vue de la participation d'un Actionnaire aux assemblées générales des Actionnaires.

Les Actionnaires participant à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou toute autre méthode de télécommunication similaire permettant leur identification, seront considérés comme présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Ces méthodes de télécommunication doivent satisfaire à toutes les exigences techniques afin de permettre la participation effective à l'assemblée et les délibérations de l'assemblée doivent être retransmises de manière continue.

**24. Procédure.** Toute assemblée générale des Actionnaires est présidée par le Président ou par une personne désignée par le Conseil d'Administration ou, en leur absence, par l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des Actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les Actionnaires participant à l'assemblée générale des Actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

**25. Prorogation.** Le Conseil d'Administration peut proroger séance tenante toute assemblée générale des Actionnaires à quatre (4) semaines. Le Conseil d'Administration doit le faire sur la demande d'Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10 %) du capital émis de la Société.

Cette prorogation annule automatiquement toute décision déjà adoptée.

L'assemblée générale des Actionnaires prorogée a le même ordre du jour que la première assemblée. Les Actions et les procurations déposées régulièrement en vue de la première assemblée restent valablement déposées pour la deuxième assemblée.

**26. Vote.** Une liste de présence indiquant le nom des Actionnaires et le nombre des Actions pour lesquelles ils votent est signée par chacun d'entre eux ou par leur mandataire avant l'ouverture des débats de l'assemblée générale des Actionnaires.

L'assemblée générale des Actionnaires peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale des actionnaires décide d'adopter une autre procédure de vote.

Les Actionnaires sont autorisés à exprimer leurs votes au moyen de formulaires rédigés en langue anglaise.

Tout formulaire devra être remis en main propre contre décharge, ou envoyé par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue, au siège social de la Société ou adressé par fax au numéro de fax du siège social de la Société.

Tout formulaire de vote qui ne comporte pas l'une des mentions ou indications suivantes doit être considéré comme nul et ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum:

- nom et siège social et/ou résidence de l'actionnaire concerné;
- nombre total d'Actions détenues par l'Actionnaire concerné dans le capital social de la Société et, si nécessaire, le nombre d'Actions de chaque catégorie détenue par l'Actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
- ordre du jour de l'assemblée générale;
- indication par l'Actionnaire concerné, pour chacune des résolutions proposées, du nombre d'Actions pour lesquelles l'Actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre la résolution proposée; et
- nom, titre et signature du représentant dûment autorisé de l'Actionnaire concerné.

Tout formulaire devra être reçu par la Société au plus tard à dix-sept (17.00) heures, heure de Luxembourg, le jour ouvrable à Luxembourg précédant immédiatement le jour de l'assemblée générale des Actionnaires. Tout formulaire reçu par la Société après cette date limite ne sera pas pris en compte pour le calcul du quorum.

Un formulaire sera considéré comme ayant été reçu:

(a) s'il a été remis en main propre contre décharge, par courrier recommandé ou par service d'envois spéciaux utilisant une société postale internationalement reconnue; à l'heure de la remise;

ou

(b) s'il a été délivré par fax, à l'heure indiquée avec le numéro de fax sur le rapport de transmission de l'appareil ayant reçu le fax.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires autre qu'une assemblée convoquée en vue de la modification des statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions devront être adoptées peu important le nombre des Actions représentées, par une majorité simple des votes exprimés.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne s'appliquera. Afin d'adopter les résolutions proposées, et sauf disposition contraire des Lois, une majorité de deux tiers (2/3) des votes exprimés par les Actionnaires présents ou représentés est exigée à cette assemblée générale.

Si l'approbation d'un Actionnaire est requise conformément à l'Article 12.6 et nonobstant les dispositions de tout pacte d'actionnaires, pacte d'investissement ou autre contrat, tels que modifiés de temps à autre, auxquels la Société est partie, la Société doit obtenir l'approbation des Actionnaires de l'une ou l'autre des manières suivantes;

- lorsque l'approbation des Actionnaires est requise conformément aux Lois, en convoquant une assemblée générale des Actionnaires, soit avec la majorité prévue par les Lois, soit, si supérieure, celle prévue par les présents Statuts; ou
- dans tous les autres cas, en notifiant les Actionnaires inscrits sur le registre des Actionnaires, à la date de ladite proposition par le Conseil d'Administration, les détails sur la résolution proposée, dans un teneur raisonnablement importante pour que les Actionnaires soient en position de voter de manière éclairée sur ledit point, ensemble avec le texte de la résolution proposée. Dans ce cas, les Actionnaires seront invités à approuver ou rejeter par écrit ladite résolution. Chaque Actionnaire aura un vote par Action dont il est le détenteur. Les abstentions et les votes des Actionnaires qui ne seraient pas reçus par la Société dans les quinze (15) Jours Ouvrables suivant la date de la notification seront ignorés afin de déterminer si la majorité requise pour l'approbation de ladite résolution est atteinte.

**27. Procès-Verbaux.** Les procès-verbaux des assemblées générales des Actionnaires sont signés par les membres du bureau et peuvent être signés par tous les Actionnaires ou mandataires d'Actionnaires qui en font la demande.

## Chapitre V. - Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

**28. Exercice Social.** L'exercice social de la Société commence le premier jour de janvier de chaque année et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

**29. Approbation des Comptes Annuels.** Le Conseil d'Administration prépare les comptes annuels et/ou les comptes consolidés, pour approbation par les Actionnaires, conformément aux dispositions des Lois et à la pratique comptable luxembourgeoise.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis à l'assemblée générale des Actionnaires pour approbation.

**30. Distribution des Bénéfices.** Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 pour cent) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la «Réserve Légale») conformément à la loi. Cette affectation

cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10 pour cent) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires, chaque action lui donnant droit à la même proportion de ces distributions.

Lors de chaque année au cours de laquelle la Société décide de procéder à des distributions de dividendes, y compris sur la prime d'émission, le montant alloué à cet effet devra être réparti dans l'ordre de priorité suivant:

(i) en premier les détenteurs d'Actions auront droit pour chaque année considérée à une distribution de dividendes égale à zéro virgule cinq pour cent (0,50%) de la valeur nominale des Actions détenue par eux;

(ii) ensuite, sur le reste du profit, les détenteurs des Actions de Catégorie B auront droit de participer aux distributions des dividendes pour chaque année en proportion de la valeur nominale des Actions détenues par ceux-ci.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux Actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

### Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

**31. Dissolution, Liquidation.** La Société peut être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles fixées par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le Conseil d'Administration ou par toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale), nommée par l'assemblée générale des Actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes dettes et frais contre la Société, y compris les dépenses de liquidation, les produits de liquidation nets devront être distribués aux Actionnaires afin d'obtenir au total le même résultat économique que pour les distributions des dividendes tel que décrit dans les règles de distribution

### Chapitre VII. - Loi applicable

**32. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, et en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### Chapitre VIII. - Définitions

«Acquéreur Potentiel» a la signification qui lui est donnée à l'Article 12.6;

«Actions» signifie les actions de la Société d'une valeur nominale de EUR 0,001 chacune;

«Actionnaires» signifie un détenteur d'Actions;

«Actionnaires de la Société Mère» signifie les actionnaires de la Société Mère;

«Activité» signifie l'activité exercée par le Groupe de temps à autre;

«Administrateur de Catégorie A» signifie un Administrateur élu par les Actionnaires conformément à l'Article 9.2;

«Administrateur de Catégorie B» signifie un Administrateur, qui est un résident à Luxembourg, élu par les Actionnaires conformément à l'Article 9.2;

«Administrateur Remplaçant» a la signification qui lui est donnée à l'Article 12.3;

«Concurrent du Secteur d'Activités» signifie toute personne ou entité (ou l'un de ses Affiliés ou Sociétés Associées) qui est un concurrent commercial d'un membre du Groupe ayant ses opérations en Espagne et tout actionnaire qui contrôle un concurrent commercial d'un membre du Groupe, sous réserve, pour écarter tout doute, que cela n'inclut pas toute personne ou entité (ou l'un de ses Affiliés ou Sociétés Associées) qui est une banque, institution financière ou trust, fond ou une autre entité qui est régulièrement engagée ou établie dans le but de consentir, acquérir ou investir dans des prêts, titres ou autres actifs financiers;

«Conseil d'Administration» signifie le conseil d'administration de la Société;

«Créance Senior» signifie les montants dus par toute Société membre du Groupe aux Actionnaires en vertu de tous contrats qui ont été conclus de temps à autre;

«Groupe» signifie la Société et ses filiales et entreprises de temps à autre;

«Jour Ouvrable» signifie un jour qui n'est pas un samedi ou un dimanche ou un jour férié au Luxembourg ou au Royaume-Uni;

«Lois» a la signification indiquée à l'Article 1<sup>er</sup> ;

«Observateur» signifie tout observateur du Conseil nommé selon l'Article 12.4;

«Réserve Légale» a la signification qui lui est donnée à l'Article 30;

«Société du Groupe» signifie tout membre du Groupe;

«Société Mère» signifie Rex Parent S.A., la société holding directe de la Société;

«Statuts» signifie les présents statuts;

«Sujets Réservés» a la signification qui lui est donnée à l'Article 12.6; et

«Sujets Super Réservés» a la signification qui lui est donnée à l'Article 12.6.»

#### *Sixième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le nombre des administrateurs de la Société à trois (3), et de confirmer la nomination de M. Martinus Cornelis Johannes Weijermans en tant qu'administrateur de catégorie B de la Société et de nommer M. Robert Van 't Hoef et M. Javier Pérez de Leza Eguiguren en tant que nouveaux administrateurs de catégorie B de la Société.

#### *Septième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de révoquer le mandat de EQ Audit S.à r.l. en tant que Commissaire de la Société et de lui accorder autant que juridiquement possible décharge complète pour la réalisation de ses obligations et de statuer à nouveau sur la dite révocation lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les prochains comptes annuels, et de nommer ERNST & YOUNG, une société anonyme, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771 en tant que nouveau Commissaire en remplacement de EQ Audit S.à r.l.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée a été levée à 13.00 heures.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé, avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: W-A van Rooyen, F. Papandrea, L. Jakusenoka, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 8 août 2011. Relation: RED/2011/1689. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Releveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 8 août 2011.

Référence de publication: 2011115486/1179.

(110131940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2011.

#### **Concept Live S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 3, op der Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 120.394.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 25 avril 2011*

#### *4<sup>e</sup> résolution*

L'assemblée décide de manière unanime de nommer comme réviseur d'entreprises la société à responsabilité limitée PME Xpertise, 13, rue de la Libération L-5969 Itzig, représentée par son gérant, Monsieur Goosse Frédéric.

Pour extrait conforme

*Le président de l'assemblée générale*

Référence de publication: 2011119331/13.

(110137571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

**Evertair S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.897.

—  
*Extrait de l'assemblée générale des associés du 16 août 2011*

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur VERTENTEN et nomme en remplacement Monsieur CALDERS Patrick, né le 16/06/1961 à Elsene (Belgique) demeurant au 34, Driesstraat B-1851 Grimbergen (Belgique), en tant que gérant de la société avec pouvoir de signature seul.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119382/13.

(110137564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**FMI Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 111.911.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue en date du 18 juillet 2011 à 10.00 heures au siège social de la société*

*Cinquième résolution*

L'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs et du commissaire pour une nouvelle période de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2017.

A la suite de ces renouvellements de mandats, le conseil d'administration est composé de:

- Monsieur Didier Mc Gaw, né le 2 septembre 1962, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
- Monsieur Stéphane Lataste, né le 14 janvier 1965, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg
- Monsieur Gianni Moro, Né le 23 janvier 1947 à Ponzano Veneto, demeurant à Via Filodramatici 1 N, 31100 Treviso, Italie.

Le commissaire est:

- L'Alliance Révision, avec siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis, inscrite au registre de commerce et des sociétés Luxembourg sous la section B 46 498

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

*L'agent domiciliataire.*

Référence de publication: 2011119391/26.

(110137414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**G.M.N.G. International B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 110.838.

—  
La dénomination et l'adresse de l'associé unique sont dorénavant les suivantes:

AHMG, numéro d'immatriculation: 0808.733045, Uitbreidingstraat 84/3, 2600 Antwerpen, Belgique: 40 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011119399/11.

(110137549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Global Strategies Group (Luxembourg) S.A., Société Anonyme,  
(anc. Fiducial Invest S.A.).**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 155.134.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 août 2011.  
Référence de publication: 2011119414/11.  
(110137402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Beluga New Shipco GP, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 159.415.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 août 2011.  
Référence de publication: 2011119428/11.  
(110137562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**Triton III (Nimble) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue John F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 157.009.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Rambrouch, le 3 mai 2011.  
Référence de publication: 2011119590/10.  
(110137545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2011.

---

**F & C Analysis Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 162.997.

**OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE**

Conformément aux articles 9 (modalités de publication) et 160-6 (directive européenne 68/151/CEE du 09.03.1968) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;

il a été dressé le présent avis de publication:

- 1) L'adresse de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg sera établie à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
- 2) La dénomination de la succursale au Grand-Duché de Luxembourg sera: F & C Analysis Luxembourg Sàrl.
- 3) L'activité de la succursale sera, à l'instar de celle de la société mère, la suivante:

«Études et évaluations. Conseil en organisation, planification stratégique, optimisation et restructuration des processus, gestion et facilitation des changements, formation et support opérationnel. Analyse, mise en place, maintenance et contrôles des procédures de conformité aux prescriptions légales, réglementaires et déontologiques en usage sur les marchés financiers. Restructuration organisationnelle et opérationnelle de l'activité de compliance au sein d'établissements bancaires, financiers et sociétés de fonds.»

4) La société mère F & C Analysis Sàrl est inscrite auprès du Registre du Commerce de Genève sous le n° 12273/2011 (N° fédéral suisse: CH-660-2106011-1).

5) La société mère est une société à responsabilité limitée de droit suisse.

La dénomination de la société mère est: F & C Analysis Sàrl.

La dénomination de la succursale est: F & C Analysis Luxembourg Sàrl.

6) Le siège de la société mère F & C Analysis Sàrl est établi à CH-1207 Genève, 17, rue des Pierres-du-Niton.

Le capital social de la société mère est de 20.000,- CHF. Il est entièrement libéré et souscrit.

Son objet social est le suivant: «Études et évaluations. Conseil en organisation, planification stratégique, optimisation et restructuration des processus, gestion et facilitation des changements, formation et support opérationnel. Analyse, mise en place, maintenance et contrôles des procédures de conformité aux prescriptions légales, réglementaires et déontologiques en usage sur les marchés financiers. Restructuration organisationnelle et opérationnelle de l'activité de compliance au sein d'établissements bancaires, financiers et sociétés de fonds.»

7) Les personnes qui ont la mission et le pouvoir d'engager la société mère F & C Analysis Sàrl à l'égard des tiers et de la représenter, ainsi que de la représenter en justice, sont ces deux gérants:

i. Monsieur Florent MICHEL, gérant de la Sàrl F & C Analysis Sàrl, né le 24.02.1968 à Laxou en France, demeurant à CH-1299 Crans-près-Céligny, 6, Chemin de l'Anglais, ainsi que

ii. Madame Caroline MICHEL-LIGEZA, née le 23.07.1967 à Paris (14<sup>ème</sup>), gérante de la Sàrl F & C Analysis Sàrl, demeurant à CH-1299 Crans-près-Céligny, 6, Chemin de l'Anglais.

Pouvoir de signature: Les gérants de la Sàrl F & C Analysis engagent la société conjointement par leur signature collective.

8) Sont nommés à la fonction de représentants permanents de la succursale F & C Analysis Luxembourg Sàrl au Grand-Duché de Luxembourg, avec la mission et le pouvoir d'engager la succursale à l'égard des tiers et de la représenter, ainsi que de la représenter en justice, les personnes suivantes:

i. Monsieur Florent MICHEL, gérant de la Sàrl F & C Analysis Sàrl, né le 24.02.1968 à Laxou en France, demeurant à CH-1299 Crans-près-Céligny, 6, Chemin de l'Anglais, ainsi que

ii. Madame Caroline MICHEL-LIGEZA, née le 23.07.1967 à Paris (14<sup>ème</sup>), gérante de la Sàrl F & C Analysis Sàrl, demeurant à CH-1299 Crans-près-Céligny, 6, Chemin de l'Anglais.

Pouvoir de signature: Les gérants de la Sàrl F & C Analysis engagent la société conjointement par leur signature collective.

Dont acte, dressé à Luxembourg, en date du 22 août 2011.

Maître Guillaume RAUCHS

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2011119641/51.

(110136799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2011.

**Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-One) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.372.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale du 12 mai 2010*

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 12 mai 2010 que:

- Les mandats d'administrateurs de Messieurs Renaud Rivain, Luc Sunnen et Christophe Fender sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de AbaCab S.à r.l est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/08/2011.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2011119818/17.

(110137822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**AOCZ Investment Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 113.266.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par le gérant de la Société en date du 23 août 2011:*

Le siège social de la Société est transféré avec effet immédiat au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011119820/14.

(110137820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Caravela Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 80.391.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 23 août 2011*

Il a été décidé de réélire Messieurs Fernando Fonseca Cristino, Pedro Luis Faria Araujo De Almeida E Costa et Mme Maria Luiz Figueiredo Vicente, résidant tous professionnellement au 41 R/R Av. Alvares Cabral, P-1250 Lisboa comme Administrateurs pour un nouveau mandat d'un an, se terminant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour CARAVELA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2011119845/14.

(110137823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Carrières S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 131.181.

—  
*Décision de l'Associé unique en date du 20 décembre 2010*

*Extrait rectificatif n° L110137606*

La soussignée: RECYFINA S.A., avec siège social au 3-7, rue Schiller L-2519 à Luxembourg,

Seule associée de Carrières S.à r.l. dont elle détient les 100 parts sociales, a pris ce jour les décisions suivantes:

- Transfert du siège social de l'associé unique Recyfina du 81, rue J-B Gillardin L-4735 Pétange au 462, Route de Longwy L-4832 Rodange.

- Transfert du siège social de la société du 81, rue J-B Gillardin L-4735 Pétange au 462, route de Longwy, L-4832 Rodange.

- L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Pascal Wagner en tant que gérant, avec effet au 20 décembre 2010. Monsieur Franck Sertic, demeurant professionnellement au 462, route de Longwy, L4832 Rodange est nommé en qualité de gérant avec effet au 20 décembre 2010.

RECYFINA S.A.

Franck Sertic

Représenté par son administrateur-délégué

Référence de publication: 2011119849/21.

(110137834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Delta Lloyd Privilege, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 96.850.

—  
Il résulte d'une résolution du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) tenue par voie circulaire le 7 mars 2011 (la Résolution) que Monsieur Geert Ceuppens est remplacé dans sa fonction de représentant permanent de Delta Lloyd Bank au sein du Conseil d'Administration par Monsieur Wim Antoons, né le 23 juin 1969 à Ninove, Belgique et domicilié au 23, Avenue de l'Astronomie, 1210 Bruxelles, Belgique avec effet au 7 mars 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

Delta Lloyd Privilege

Un mandataire

Référence de publication: 2011119874/14.

(110137816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Lacore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 40-42, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 143.735.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119977/10.

(110137969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Leorsa Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5423 Ersange, 7, route de Remich.  
R.C.S. Luxembourg B 118.560.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119978/10.

(110138181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Loda S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8832 Rombach, 14, route de Bigonville.  
R.C.S. Luxembourg B 153.820.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119979/10.

(110137741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Media Management A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 102, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 111.276.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung vom 29. Juli 2011*

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder, des delegierten des Verwaltungsrats sowie des Abschlußprüfers werden verlängert bis zur Hauptversammlung welche im Jahr 2013 stattfindet.

*Verwaltungsrat*

Herr Andreas FELLMANN, mit Berufsanschrift in L-2430 Luxembourg, rue Michel Rodange 36

Frau Ellen PHILIPPI, mit Berufsanschrift in L-2430 Luxembourg, rue Michel Rodange 36

Frau Tanja FELLMANN, mit Berufsanschrift in L-2430 Luxembourg, rue Michel Rodange 36

*Abschlussprüfer*

UCI United Consultants International S.A. L-2430 Luxembourg, 36, rue Michel Rodange

Référence de publication: 2011119988/16.

(110137669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**LU GE I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 156.748.

Constituée par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, Grand-Duché de Luxembourg en date du 9 novembre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2805 en date du 21 décembre 2010.

Le bilan au 31-12-2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2011.  
 LU GE I Sarl  
 Panattoni Luxembourg Directorship Sarl  
 Gérant  
 Représenté par Olivier Marbaise  
 Gérant

Référence de publication: 2011119980/18.

(110137806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Luximpex S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 43.693.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119983/10.

(110137975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Menuiserie Victor Hugo S.à r.l., en abrégé M.V.H. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 119.769.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
 Luxembourg, le 24 août 2011.

Référence de publication: 2011119989/10.

(110137780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Shannon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 162.792.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-ninth day of July.

Before us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Travis Investment S.à r.l., a private limited liability company duly incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 152281;

here represented by Mr Alain Thill, private employee, residing professionally at L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is Shannon S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### **Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

### **Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## **II. Capital - Shares**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### **Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

## **III. Management - Representation**

### **Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one manager or a board of managers which may be composed of one (1) or several class A manager(s) and one (1) or several class B manager(s) (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the Board.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

## 8.2. Procedure

(i) The Board meets at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, the Board may only validly deliberate and act if at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented provided that if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

## 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two(2) managers or if class A manager(s) and class B manager(s) have been appointed, by the joint signatures of at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

## Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

## Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 14. External Auditors (réviseurs d'entreprises).**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more external auditors (réviseurs d'entreprises).

14.2. The shareholders appoint the external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company; and

(v) if the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers

and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.

### *Subscription and Payment*

Travis Investment S.a r.l., represented as stated above, declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- a) Mr Ivo Hemelraad, jurist, born on 12 October 1961 in Utrecht (the Netherlands) with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class A manager; and
- b) Mr Wim Rits, jurist, born on 14 June 1970 in Merksem (Belgium), with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, as class B manager.

2. The registered office of the Company is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Junglinster, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-neuvième jour du mois de juillet.

Par devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

### **A COMPARU:**

Travis Investment S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dont le siège est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152281,

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est Shannon S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, agissant selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

## **III. Gestion - Représentation**

### **Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.**

7.1. La Société est gérée par un gérant ou un conseil de gérance qui peut être composé d'un (1) ou plusieurs gérants de catégorie A et un (1) ou plusieurs gérants de catégorie B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le Conseil.

#### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de 2 gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si une majorité de ses membres sont présents ou représentés et, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à condition que, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, toute décision ne sera valablement adoptée à moins qu'elle soit approuvée par au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### **8.3. Représentation**

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si un ou plusieurs gérants de catégorie A et un ou plusieurs gérants de catégorie B ont été nommés, par la signature conjointe d'au moins un (1) gérant de catégorie A et au moins un (1) gérant de catégorie B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes les personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 9. Gérant unique.**

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

**Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

**IV. Associé(s)****Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.****11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

**11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

**Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

**V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle****Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société;

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

#### *Souscription et Libération*

Travis Investment S.à r.l., représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) qui sera affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cent euros.

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

a) Monsieur Ivo Hemelraad, juriste, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe A;

b) Monsieur Wim Rits, juriste, né le 14 juin 1970 à Merksem (Belgique), avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommé gérant de classe B.

2. Le siège social de la Société est établi au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Alain Thill, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 août 2011. Relation GRE/2011/2897. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011115513/489.

(110132196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2011.

---

**Modelo 1a S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.089.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011119992/10.

(110137635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Modelo 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.432.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mazars ATO

Référence de publication: 2011119993/10.

(110137633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Modelo 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 105.432.

—  
EXTRAIT

Il est constaté que l'adresse de Monsieur Stef Oostvogels, gérant, se situe désormais à L-8063 Bertrange, 1, rue Spierzelt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011119994/12.

(110137634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Modelo 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 127.770.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mazars ATO

Référence de publication: 2011119995/10.

(110137636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Modelo 3 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 127.770.

—  
EXTRAIT

Il est constaté que l'adresse de Monsieur Stef Oostvogels, gérant, se situe désormais à L-8063 Bertrange, 1, rue Spierzelt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAZARS ATO

Référence de publication: 2011119996/12.

(110137637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Mowiza S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R.C.S. Luxembourg B 154.593.

—  
Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011119997/10.

(110137673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Manufacture Gorgeneck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 26, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 101.323.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Echternach, le 24 août 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011120003/10.

(110137851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Malewane Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 117.041.

- Constituée suivant acte reçu par Me Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 6 juin 2006, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 1565 du 17 août 2006.
- Modifiée en dernier lieu par devant Me Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 23 octobre 2008, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 2850 du 27 novembre 2008.

Il résulte du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 1<sup>er</sup> juillet 2011 que les mandats du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont attribués comme suit:

\* Aux postes d'administrateurs pour une durée de six ans

- Jean FABER, expert-comptable et fiscal, né le 26 octobre 1960 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15 boulevard Roosevelt; Jean FABER occupera également le poste de président du conseil d'administration;

- Claude KRAUS, expert-comptable, né le 18 mai 1977 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15 boulevard Roosevelt;

- Jeanne PIEK, employée privée, née le 24 juin 1961 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15 boulevard Roosevelt.

\* Au poste de commissaire aux comptes pour une durée de six ans

- REVILUX S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B-25.549.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Luxembourg, le 10 août 2011.

*Pour la société MALEWANE FINANCE S.A.*

Référence de publication: 2011119998/27.

(110137710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Medwind S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 95.986.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23.08.11.

Référence de publication: 2011120006/10.

(110137611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Micaze S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 29.396.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011120008/9.

(110138076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Midmac Holding Corporation S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 12.669.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011120009/10.

(110137845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Mirano S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 112.030.

Les comptes annuels au 30.09.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011120010/10.

(110137668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Miro-Sport S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 73.824.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011120011/10.

(110137974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Newtec S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 125, rue Bonnevoie.  
R.C.S. Luxembourg B 125.152.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011120015/9.

(110138106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Polaris Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 99.179.

*Extrait des décisions prises par voie de résolution circulaire en date du 18 juillet 2011*

En date du 18 juillet 2011, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011, de Monsieur José-Benjamin Longrée en qualité d'Administrateur,
- de coopter, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011, Monsieur Pierre Cimino, Caceis Bank Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg en qualité d'Administrateur jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2014, en remplacement de Monsieur José-Benjamin Longrée, démissionnaire.

Luxembourg, le 24 août 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Polaris Investment S.A.

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011120026/17.

(110138120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**ProLogis Poland LXIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 113.545.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011120028/10.

(110137716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**PGF III S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 138.531.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011120031/9.

(110138179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**PKN Baustahlarmierung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6619 Wasserbillig, 7, rue Roger Streff.  
R.C.S. Luxembourg B 134.634.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011120032/10.

(110137971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Red Earth Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 121.250.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mazars ATO

Référence de publication: 2011120041/10.

(110138022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Ryder Capital Luxembourg Limited, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 50.000.000,00.**

Siège de direction effectif: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 149.961.

*Extrait des résolutions prises par les associés le 18 août 2011*

En date du 18 août 2011, les associés de Ryder Capital Luxembourg Limited («la Société») ont pris les résolutions suivantes:

- De révoquer Monsieur W. Daniel Susik en qualité de gérant A de la Société avec effet au immédiat;
- De nommer Monsieur Braden K. Moll, né le 25 juillet 1966 à Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 11690 NW 105<sup>th</sup> Street, Miami, FL 33178-1103, Etats-Unis d'Amérique, en qualité de gérant A avec effet immédiat, pour une durée indéterminée

Luxembourg, le 23 août 2011.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2011120042/18.

(110137590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

**Onslow Gardens Société Civile, Société Civile.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg E 4.551.

**STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the eight of August.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED:

1 - Guglielmo Maisto, residing at 6 Via Cernaia, Milan (Italy), born in Genova (Italy) on September 13, 1952, here represented by Christine Valette, whose professional address is 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Milan, on July 22, 2011,

2 – Claudia Molinari, residing at 6 Via Cernaia, Milan (Italy), born in Genova (Italy) on January 10, 1953,

here represented by Christine Valette, prenamed, by virtue of a power of attorney given in Milan, on July 22, 2011,

The powers of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a civil-law partnership (société civile), which they hereby convened to incorporate:

**Art. 1.** There is hereby established between the above-mentioned appearing parties and any further natural or legal person who may become partner in the future, a civil-law partnership (société civile) which shall be governed by the relevant laws, including the articles 1832 up to 1872 of the Civil Code, as well as by these articles of association.

**Art. 2.** The object of the company is, in Luxembourg or abroad, the acquisition and holdings of any industrial, financial, moveable assets or real estate property and include any ancillary or instrumental operations to such acquisition and holding of assets, including borrowing to finance the acquisitions, as well as the management and development of the assets, continuously or temporarily provided that these operations do not affect the purely civil not-for-profit nature of the company.

The company may enter by any means, in any transaction and take interest in any company whose object is identical, similar or closely linked to its object, or which may favour or facilitate the development of its undertaking, providing that this does not affect the purely civil not-for-profit nature of the company.

**Art. 3.** The registered office of the company is established in the municipality of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting.

**Art. 4.** The name of the company is Onslow Gardens Société Civile. The name must be preceded or followed by the words «société civile», followed by the share capital, the address of the registered office and the registration number of the Luxembourg Register of Commerce and Companies.

**Art. 5.** The company is formed for an unlimited duration, beginning at the date thereof.

**Art. 6.** The share capital is set at one thousand Euros (EUR 1,000) represented by one thousand (1,000) units with a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

The subscription is as follows:

Guglielmo Maisto . . . . .	999 units
Claudia Molinari . . . . .	1 unit
Total: . . . . .	1,000 units

The partners declare and acknowledge that the amount of the share capital is fully paid up and is currently at the free disposal of the company.

The units have been fully paid up by a contribution in cash consisting of 1,000 Euro, proof of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

**Art. 7.** The ownership of the units results from these articles of association as well as transfer deeds concluded from time to time, without any issue of securities to the partners.

Each unit gives right to a portion of the company asset and profits pro rata to the existing units.

**Art. 8.** The share capital may be amended at any time by a decision of the general meeting adopted by a majority of three-quarters (3/4) of the existing shares.

**Art. 9.** The units are freely transferable between partners.

The transfer of units to non-partners is subject to the approval of the partners representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of units to non-partners owing to death must be approved by the partners representing three-quarters (3/4) of the rights owned by the survivors. However, no approval is needed for a transfer owing to death to lineal or collateral descendants or to the surviving spouse.

In any case of limited transfer, the remaining partners shall have a pre-emption right.

They must exercise their right within thirty (30) days following the date of the notification of the transfer project or the event causing the transfer of units.

Where there is a conflict over the value of the units to be transferred, the value shall be determined by an expert to be appointed by the Chairman of the relevant District Court (Tribunal d'arrondissement).

**Art. 10.** The units are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per unit.

The joint co-owners as well as bare owners and usufructuary of units shall appoint a single representative who shall represent them.

Failing this, the rights linked to these units may be suspended.

**Art. 11.** The company shall be managed by one or more managers, who need not to be partners, appointed by the general meeting which determines their powers and sets the term of their mandate.

The manager(s) may not be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, as simple authorized agent, they are only liable for the duties performed during their mandate.

The manager(s) are in charge of the management of the company except for those matters reserved to decisions of the partners under these articles.

Any decision of the managers on matters exceeding the value of Euros 10.000 per year are subjected to the prior approval of partner(s) representing the majority of the capital of the company.

**Art. 12.** Each partner may take part in the collective decisions, irrespective of the units held. Each partner has a number of voting rights equal to the number of units held. Each partner may also appoint a special proxyholder who shall duly represent him.

**Art. 13.** The manager of the company convenes a partners' general meeting any time it is necessary for the business of the company. The agenda shall be included in the notice.

**Art. 14.** Collective decisions shall be duly passed only if they are adopted by the partners representing more than half of the share capital

However, the articles of association are amended with the consent of a majority of the three-quarters (3/4) of the share capital.

**Art. 15.** The financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year. The first financial year begins on the incorporation date and ends on December 31, 2011.

**Art. 16.** Each year, the corporate financial statements are drawn up, dated December 31, and the manager(s) shall prepare an inventory stating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who need not be partners, appointed by the general meeting which shall determine their powers and remuneration.

**Art. 18.** All matters not expressly governed by these articles are determined in accordance with the applicable law provisions.

#### *Extraordinary general meeting*

Therefore, the above-mentioned representative of the appearing parties, acting as described, representing the entirety of the company share capital, convened an extraordinary general meeting and took unanimously the following resolutions, upon identical agenda:

- 1) The company address is set at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
  - 2) Ivo Hemelraad, born in Utrecht (the Netherlands) on the 12<sup>th</sup> October 1961, with professional address at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg  
is appointed as manager of the Company for ordinary matters up to a value of Euros 10,000 per year. Decisions on matters exceeding such value need to be approved in advance by unitholders representing the majority of the capital;
  - 3) The mandates here above conferred, shall be valid until further decision by the general meeting.
- No further matter being on the agenda, the meeting is closed.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has then been read to the representative of the appearing parties, who have signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le huit août,

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

- 1) Guglielmo Maisto, demeurant au 6 via Cernaia, Milan (Italie), né à Gênes (Italie) le 13 septembre 1952,

ici représenté par Christine Valette, avec adresse professionnelle à 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 22 juillet 2011,

2) Claudia Molinari, demeurant au 6 via Cernaia, Milan (Italie), née à Gênes (Italie) le 10 janvier 1953,

ici représenté par Christine Valette, précitée, en vertu d'une procuration donnée à Milan, le 22 juillet 2011,

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société civile qu'ils ont convenu de constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les comparants prénommés et toutes personnes, physiques ou morales, qui pourront devenir associés par la suite, une société civile qui sera régie par les lois y relatives, notamment par les articles 1832 à 1872 du Code Civil, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, l'acquisition et la détention d'investissements industriels, financiers, mobiliers ou immobiliers et quelconque opération ancillaire ou instrumentale à l'acquisition et la détention de ces investissements, ainsi que la prise de dettes pour le financement des acquisitions, la gestion et le développement des biens, à titre permanent ou temporaire, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère purement civil de la société.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires ou investissements dans des sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter, pourvu que cela ne modifie pas le caractère purement civil de la société.

**Art. 3.** Le siège social de la société est établi dans la commune de Luxembourg; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de Onslow Gardens Société Civile.

Cette dénomination doit être précédée ou suivie des mots «société civile», suivis de l'indication du capital social, de l'adresse du siège social et du numéro d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

**Art. 5.** La société est constituée pour une durée indéterminée, prenant cours à la date de ce jour.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de mil euros (EUR 1.000) représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Guglielmo Maisto . . . . .	999 parts sociales
Claudia Molinari: . . . . .	1 part sociale
Total: . . . . .	1,000 parts sociales

Les associés déclarent et reconnaissent que le montant du capital social est entièrement libéré et se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Les parts sociales ont été payées entièrement par un apport de 1.000 euros ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire.

**Art. 7.** La propriété des parts sociales résulte des présents statuts ainsi que des actes de cessions de parts régulièrement consentis, sans qu'il ait lieu à délivrance d'aucun titre aux associés.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

**Art. 8.** Le capital social pourra à tout moment être modifié par décision de l'assemblée générale statuant à la majorité des trois quarts (3/4) des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'accord des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants. Toutefois, aucun agrément n'est requis en cas de transmission pour cause de mort à des descendants en ligne directe ou au conjoint survivant.

Dans tous les cas où la cession n'est pas libre, les associés restants auront un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente (30) jours de la notification du projet de cession ou de l'événement donnant lieu à la transmission des parts.

En cas de désaccord sur la valeur des parts à céder, celle-ci sera déterminée par un expert à désigner par le Président du Tribunal d'Arrondissement compétent.

**Art. 10.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul titulaire par part.

Les copropriétaires indivis, ainsi que les nu-proprétaires et usufruitiers de parts sociales, sont tenus de se faire représenter par un seul d'entre eux.

Faute d'accord sur ce point, l'exercice des droits attachés à ces parts pourra être suspendu.

**Art. 11.** La société sera gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions.

Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Le ou les gérants sont en charge de la gestion de la société, sauf pour les questions réservées à la décision des associés d'après les présents statuts.

Toute décision prise par le ou les gérants portant sur un montant supérieur à 10.000 euros par an est soumise à l'approbation préalable des associés représentant la majorité du capital de la société.

**Art. 12.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre des parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut valablement se faire représenter par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 13.** L'assemblée générale des associés se réunit aussi souvent que les affaires de la société l'exigent, sur convocation du gérant. Cette convocation contiendra l'ordre du jour.

**Art. 14.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet la modification des statuts de la société ne peuvent être prises qu'à la majorité des trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 15.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence au jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2011.

**Art. 16.** Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sociaux seront arrêtés et le ou les gérants dresseront un inventaire des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 17.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixera leurs pouvoirs et émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Ensuite les mandataires des parties comparantes susnommés ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social de la société, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

- 1) L'adresse de la société est fixée à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg;
- 2) Est nommé gérant de la société Monsieur Ivo Hemelraad, né le 12 octobre 1961 à Utrecht (Pays-Bas), avec adresse professionnelle à 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg  
avec les pouvoirs d'engager la société pour des activités ordinaires jusqu'à 10.000 euros par an. Toute décision prise par le ou les gérants portant sur un montant supérieur à 10.000 euros par an est soumise à l'approbation préalable des associés représentant la majorité du capital de la société.
- 3) Les mandats ci-dessus conférés restent valables jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. Valette et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 août 2011. LAC/2011/36184. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2011.

Référence de publication: 2011116614/220.

(110133606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2011.

**Réalité Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.537.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2011120045/13.

(110138166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**REO Hamburger Allee S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 133.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 août 2011.

Référence de publication: 2011120047/10.

(110137812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Safari Luxco 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.709.

Lors du conseil d'administration tenu en date du 11 août 2011, les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Anders Dahlblom, avec adresse professionnelle au 23, Läkkipäntie, 00620 Helsinki, Finlande de son mandat d'administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011

2. Cooptation de Kari Lehtinen, avec adresse professionnelle au 3, Jaakkolantie, 13100 Hämeenlinna, Finlande au mandat d'administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011120056/15.

(110137703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---

**Safari Luxco 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.062.

Lors du conseil d'administration tenu en date du 11 août 2011, les administrateurs ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de Anders Dahlblom, avec adresse professionnelle au 23, Läkkipäntie, 00620 Helsinki, Finlande de son mandat d'administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011

2. Cooptation de Kari Lehtinen, avec adresse professionnelle au 3, Jaakkolantie, 13100 Hämeenlinna, Finlande au mandat d'administrateur, avec effet au 1<sup>er</sup> août 2011 et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2011.

Référence de publication: 2011120057/15.

(110137702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2011.

---